

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT OECUMENIQUE POUR LE TOGO (PAOET)

La Lettre d'information du PAOET sur le Togo

Numéro 39, mai – août 2018

Editorial

La présente Lettre d'information couvre l'actualité de la période mai-août 2018. Celle-ci a été marquée par la poursuite des efforts pour sortir le Togo de la crise sociopolitique qu'elle traverse ainsi que la publication d'un rapport du FMI sur la situation économique du pays.

De nouvelles mesures des autorités pour casser le mouvement de contestation

Comme par le passé, le gouvernement a, à travers le ministère de l'Administration territoriale, initié un certain nombre de mesures pour casser le mouvement de contestation initié depuis août 2017 par l'opposition togolaise. Comme ce fut déjà le cas en avril 2018, le ministère de l'Administration territoriale a d'abord publié une mesure interdisant systématiquement les manifestations en invoquant l'engagement moral pris par les parties prenantes au dialogue de suspendre toute manifestation pendant la durée du dialogue. Ainsi, les manifestations initiées aussi bien par les partis politiques que les organisations de la société civile et les syndicats qui n'avaient été d'aucune manière impliqués dans le dialogue inter togolais ont été interdites. Des responsables du Front citoyen Togo Debout ont été appréhendés le 07 avril 2018 par le Service des Recherches et d'Investigation (SRI) pour avoir tenté d'organiser un meeting et une marche silencieuse que voulait la Synergie des Travailleurs du Togo le 14 avril a été empêchée ; de même que des sit-in de la

jeunesse du parti l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) prévus du 11 au 31 mai 2018.

Lorsque, suite à diverses interventions dont celles des facilitateurs, le gouvernement accepta d'autoriser de nouveau les manifestations, il décida d'interdire certains itinéraires choisis par les organisateurs et d'en tracer d'autres au motif que des entrepreneurs s'étaient plaints des effets néfastes des marches de l'opposition sur leurs affaires. Les marches programmées par la Coalition de l'opposition sur les 06, 07 et 09 juin 2018 ont été victimes de cette nouvelle mesure. Les lieux de départ choisis par la Coalition ont été pris d'assaut par les forces de défense et de sécurité avec pour mission d'empêcher tout rassemblement et de disperser les manifestants. Ayant estimé que le détournement des itinéraires qu'elle a choisis équivaut en réalité à une interdiction déguisée des manifestations publiques, l'opposition, a de guerre lasse, organisé une journée « ville morte » le 18 juin. Cette opération a connu un succès évident à Lomé chez ceux/celles qui pratiquent les métiers libéraux même si les fonctionnaires, eux, sont allés au service.

Visites de délégations de la CEDEAO pour relancer le dialogue

Dans le souci de relancer le dialogue inter togolais, et de préparer la feuille de route de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique

de l'Ouest (CEDEAO) attendue lors du Sommet prévu le 31 juillet, deux missions de l'organisation sous régionale se sont rendues à Lomé au cours des trois derniers mois.

Composée du président de la Commission de la CEDEAO, M. Jean-Claude Brou, et des deux facilitateurs de la crise politique togolaise, MM. Nana Akufo-Addo et Alpha Condé, la première mission s'est tenue le 27 juin. Ce fut l'occasion pour les membres de la délégation d'échanger avec la Coalition de l'opposition et le parti au pouvoir, l'Union pour la République (UNIR) sur la crise politique qui secoue le pays depuis le 19 août 2017, mais aussi d'évoquer les voies et moyens de sortie de crise. A l'issue de la visite, le président de la Commission de la CEDEAO s'est réjoui de « l'engagement des deux parties à œuvrer et à poursuivre le dialogue en vue d'arriver à un accord sur la situation au Togo ». Quant au chef de file de l'opposition, M. Jean-Pierre Fabre, il a estimé que les émissaires de l'organisation sous régionale ont écouté les préoccupations de l'opposition.

Une deuxième mission de la CEDEAO s'est rendue au Togo le 20 juillet. En effet, le Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité, le Général Francis Béhanzin, s'est entretenu le 20 juillet avec les protagonistes de la crise politique togolaise. Il s'est spécialement agi d'évaluer la mise en œuvre des recommandations faites par les facilitateurs lors de la rencontre du 27 juin dernier. Concernant les mesures d'apaisement, la coalition de l'opposition a dénoncé la réticence du pouvoir à élargir l'ensemble des détenus politiques.

Rapport du FMI sur l'économie togolaise

Le 22 juin dernier, le conseil d'administration du FMI a approuvé un 3^{ème} décaissement dans le cadre du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en faveur du Togo depuis l'an dernier. Ce décaissement est intervenu malgré les résultats préoccupants de l'analyse faite par l'institution internationale du contexte et de l'évolution récente de l'économie togolaise. Selon

ce rapport, le Togo court à moyen terme des risques de dégradation de sa situation économique, du fait de l'incertitude politique ; ce qui a amené le FMI à réviser à la baisse les projections de croissance à court terme.

Le rapport relève également des risques de révision à la baisse des perspectives. Le gouvernement pourrait subir davantage de pression qui l'inciteraient à ralentir son rééquilibrage difficile des finances publiques ainsi que d'autres réformes planifiées si un climat de mécontentement persiste parmi la population. L'organisation des élections législatives et locales prévue pour cette année pourrait pousser le gouvernement à accroître les dépenses publiques. Une forte réduction des investissements publics pourrait entraîner un ralentissement de la croissance plus marquée que prévue. En conclusion, le FMI recommande le renforcement de l'administration des recettes et de la gestion des finances publiques ainsi que la mise en œuvre du plan de restructuration bancaire.

Diverses OSC font des propositions, en attendant le Sommet de la CEDEAO

A l'approche de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement qui statuera, entre autres choses, sur la crise que traverse le Togo, les états-majors des partis politiques ainsi que les organisations des droits de l'homme et de la société civile, chacun en ce qui le concerne, ont élaboré des propositions de sortie de crise. Certaines de ces propositions prévoient le maintien du Président Faure Gnassingbé au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat en 2020 sans possibilités de se présenter pour un quatrième mandat, alors que d'autres incluent la possibilité pour l'actuel chef de l'Etat dont le mandat court jusqu'en 2020 de se représenter pour un nouveau mandat. Mais toutes les propositions recommandent une période de transition politique de deux ans et le déploiement militaire de la CEDEAO pour assurer la sécurité au cours de cette période transitoire.

Dans la foulée, une délégation de la Coalition de la Diaspora Togolaise pour l'Alternance et la

Démocratie (CODITOGO) conduite par son Coordinateur Général M. Ekué Pierre Kpodar a été reçue le 05 juillet par le Président du Ghana, Nana Akufo-Addo, l'un des médiateurs de la crise togolaise. Il ressort du communiqué rendu public, que la délégation est allée exprimer sa gratitude au Président Ghanéen pour ses efforts et plaidé pour la libération des militants de l'opposition arrêtés lors des manifestations politiques et arbitrairement détenus, la levée du siège militaire en vigueur dans certaines villes du pays (Bafilo, Sokodé, Mango) afin de déboucher sur un climat social apaisé, gage de toute discussion fructueuse. La délégation a également eu à transmettre un mémorandum au Président Nana Akufo-Addo dans lequel elle attire l'attention de ce dernier sur le risque d'une dégradation dramatique de la situation. Dans sa réaction, le Facilitateur a réitéré à ses interlocuteurs sa détermination à œuvrer en vue de trouver une solution définitive à la crise.

Par ailleurs, l'Association pour la promotion de l'Etat de droit (APED) a organisé le 26 mai une conférence de presse pour présenter ses propositions pour résoudre la crise sociopolitique togolaise. Les responsables de cette association (MM. Djovi Gally, Ata Zeus Ajavon et Jean Yaovi Dégli) proposent les mesures suivantes : la réalisation consensuelle et par voie parlementaire des réformes constitutionnelles et institutionnelles, la limitation du mandat présidentiel sans possibilité de renouvellement avec un scrutin à deux tours, la libération de tous les prisonniers politiques, la levée immédiate de « l'état de siège » dans les villes de Sokodé, Bafilo, Kara et Mango, la rénovation en profondeur du cadre électoral y compris la Cour constitutionnelle et la mise en place d'un gouvernement de transition avec un Premier ministre désigné au sein de l'opposition démocratique.

Malheureusement, la conférence de presse a été empêchée par les forces de l'ordre sous prétexte que l'APED est illégale alors que l'association est opérationnelle au Togo depuis 28 ans.

Quant aux confessions religieuses, certains de leurs responsables notamment catholiques, protestantes

et musulmans se sont indignés de la lenteur et des différents blocages du processus du dialogue, dans un article publié le 16 juin sur le site du magazine La Croix Africa. « Pour sortir de cette crise, le dialogue doit se poursuivre et les protagonistes devraient dépasser leur crise de confiance, leurs intérêts partisans pour n'avoir pour objectif principal que l'intérêt général du peuple », affirme le Secrétaire Général du Conseil épiscopal Justice et Paix, le Père Gustave Sanvee.

Du côté des Eglises Evangélique Presbytérienne et Méthodiste, il est encouragé la poursuite du dialogue entre pouvoir et opposition quoi que cela coûte. Le Coordinateur du Projet d'Accompagnement Œcuménique pour le Togo, M. Comlan Prosper Deh, a ainsi déploré le caractère exclusivement politique conféré au dialogue par la médiation, ce qui a empêché toute possibilité de proposition de solution par la société civile et les confessions religieuses. Tout en appelant à l'équité, à la justice à la vérité et au pardon, il a, enfin, insisté sur la nécessité de travailler sur les mentalités pour que l'on puisse « envisager l'alternance politique sans avoir peur des lendemains, sans craindre qu'un changement de régime débouche forcément sur une chasse aux sorcières ».

Le président de l'Union musulmane du Togo, El Hadj Inoussa Bouraïma, a pour sa part estimé que « les protagonistes doivent éviter les ambitions démesurées et chacun doit pousser le curseur à la rencontre de l'autre en vue d'une conciliation des points de vue »

Appel des dirigeants des Eglises Evangélique et Méthodiste du Togo

En prélude à la Conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO qui statuera sur la situation de crise que traverse le Togo, les Eglises Evangélique Presbytérienne et Méthodiste du Togo ont lancé un appel pastoral au peuple togolais et aux acteurs politiques en ces termes : « **Il dit, et la chose arrive ; Il ordonne, et elle existe. » Psaumes 33, 9 « Concrétisons nos engagements et nos promesses ».**

Dans cet appel, les deux Eglises ont déploré le temps relativement long pris par les discussions du dialogue ainsi que ses blocages successifs.

Pour l'EEPT et l'EMT, la crise togolaise a trop duré et il urge de lui trouver une solution radicale et durable au cours de laquelle, les acteurs respecteront les engagements pris et œuvreront à leur concrétisation afin de soulager la souffrance des populations. Elles ont en outre attiré l'attention de la CEDEAO sur sa responsabilité historique dans la résolution de la crise togolaise eu égard aux expériences douloureuses vécues par le peuple togolais de par le passé. L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo et l'Eglise Méthodiste du Togo ont enfin exhorté les principaux acteurs de la résolution de la crise à mesurer la gravité de la situation afin que les propositions de solution n'engendrent pas un nouveau cauchemar pour les populations.

La feuille de route de la CEDEAO pour une sortie de crise

Le sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest s'est achevé le 31 juillet 2018 à Lomé. Outre les nombreux dossiers à l'ordre du jour, la crise togolaise était au menu de la Conférence. Une feuille de route pour une sortie de crise fut proposée dans laquelle n'est point abordée la question de la candidature du Président Faure Gnassingbé à la Présidentielle de 2020.

La recomposition de la Cour constitutionnelle et la limitation du mandat de ses membres, la limitation à deux du mandat présidentiel, le mode de scrutin à deux tours pour l'élection du président de la République, le vote de la diaspora, la révision intégrale du fichier électoral, telles sont les principales recommandations de cette feuille de route issue de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO.

S'agissant des réformes constitutionnelles et institutionnelles, la Conférence des Chefs d'Etat a exhorté le pouvoir et les opposants à œuvrer pour que ces réformes se fassent par la voie

parlementaire ou « le cas échéant » de les soumettre « aux consultations électorales » pour trancher des questions de « la limitation de mandat présidentiel et le scrutin présidentiel à 2 tours » et invité toutes les parties au strict respect de la Constitution. Enfin, la feuille de route recommande l'amélioration du cadre électoral pour permettre aux Togolais d'aller aux élections législatives le 20 décembre prochain.

Des sentiments mitigés sur la feuille de route de la CEDEAO

Attendue avec impatience comme la « solution miracle » pour résoudre la longue crise sociopolitique togolaise, la « fameuse » feuille de route de la CEDEAO pour une sortie de crise a laissé de très nombreux Togolais sur leur faim : aucun calendrier n'est indiqué pour la mise en œuvre des recommandations (sauf la date des élections législatives), pire, certaines d'entre elles manquent de clarté ou se contredisent, notamment sur la question de l'adoption de la future constitution : le texte de la CEDEAO recommande une adoption par voie parlementaire, tout en laissant la porte ouverte à la possibilité d'une adoption par référendum.

Une polémique s'est instaurée dès le début du mois d'août sur deux sujets cruciaux : la préséance entre les réformes et les élections législatives, et le statut de la CENI actuelle où les représentants de l'opposition ont refusé de siéger, estimant qu'elle est inégalement composée. Pour l'opposition, la priorité doit être donnée à la mise en œuvre des réformes (y compris celles relatives à la loi électorale), alors que le pouvoir, lui, insiste sur la nécessité d'aller aux élections législatives le 20 décembre. Pendant ce temps la CENI continue ses préparatifs, comme si de rien n'était ; ce qui ne manque pas d'inquiéter l'opposition et la société civile quant à la transparence du processus électoral. Une mission de la CEDEAO est attendue pour venir clarifier les recommandations.

Kafui Brigitte Essoh, Godson Lawson, Comlan Prosper Deh